Appel de candidature :
1 poste administrateur

Poste à pourvoir

- Un poste bénévole au sein du conseil d'administration à pouvoir d'ici la fin du mois de novembre 2026

Fonction

- Secrétaire du conseil d'administration et Responsable de la vigie scientifique, stratégique et événementielle

À propos de l'AQDMD

Fondée en 2007, l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) est une association citoyenne bénévole qui bénéficie d'une expertise médicale et juridique reconnue sur les questions entourant les soins de fin de vie, notamment l'aide médicale à mourir.

L'AQDMD œuvre pour que chaque citoyen puisse décider des conditions de sa fin de vie et obtenir des soins conformes à sa conception personnelle de dignité, dans le respect de ses volontés et de ses droits.

Ses activités se déclinent en deux grands volets : la défense des droits et l'avancement des lois, d'une part, ainsi que l'information, la sensibilisation et le soutien au public et aux professionnels, d'autre part.

Nos valeurs : engagement, empathie, expertise et autonomie.

Profils recherchés

- Profil recherche, journalisme, communication ou rédaction
- Rigueur intellectuelle, souci du détail et excellente maîtrise du français écrit
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Grand intérêt pour le suivi de l'actualité et des développements scientifiques et sociaux
- Intérêt marqué pour la préparation à la fin de vie et les soins de fin de vie

Responsabilités particulières

Pour situer ce poste dans l'organigramme du conseil d'administration, se référer à celui-ci : **LIEN VERS L'ORGANIGRAMME**

- Secrétaire du conseil
  - À titre de secrétaire, la personne contribuera à la qualité du fonctionnement et de la documentation officielle du conseil d'administration (principalement, les procès-verbaux et résolutions). Il est cependant à noter que l'utilisation de l'intelligence artificielle, déjà intégrée aux opérations, permet d'alléger significativement les tâches cléricales.
  - La personne secrétaire du conseil agit comme réviseur.e officiel.le des documents importants produits par l'Association, notamment pour en assurer la qualité linguistique, la clarté, la cohérence et la précision.
- Responsable de la vigie
  - Ses responsabilités comprennent le suivi des développements scientifiques, médicaux, juridiques, sociaux et politiques touchant les soins de fin de vie, l'aide médicale à mourir et les droits des personnes en fin de vie.
  - Il s'agit d'analyser et partager au conseil l'information synthétisée provenant de sources variées, par exemple publications scientifiques, rapports institutionnels, articles de presse, documents gouvernementaux, rapports de la Commission sur les soins de fin de vie, conférences, webinaires, balados et congrès, en faisant ressortir les éléments importants pour les réflexions stratégiques, les prises de position et les travaux du conseil.
  - La personne occupant ce rôle au conseil est également responsable de coordonner la révision périodique et l'actualisation des positions officielles de l'Association à la lumière de l'évolution des connaissances, des pratiques et du cadre législatif.
- Gouvernance
  - Comme tous les membres du conseil d'administration, la personne recrutée sera appelée à participer activement aux réunions, aux discussions et aux décisions du conseil.

Adhésion aux positions de l'AQDMD

L'adhésion à la mission et aux positions fondamentales de l'AQDMD est essentielle pour tout administrateur.

En matière d'aide médicale à mourir, nos positions sont cohérentes avec les jugements Carter (2015) et Gladu-Truchon (2019) et correspondent également aux positions du Collège des médecins du Québec, de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec et du Barreau du Québec.

Les positions actuelles de l'AQDMD sont disponibles aux liens suivants, leur révision est toutefois prévue en décembre 2026:

- Version sommaire des positions de l'AQDMD: **LIEN**
- Version complète des positions de l'AQDMD, avec argumentaire et références: **LIEN**

Plan d'intégration au conseil d'administration

L'AQDMD prévoit une période d'intégration progressive de la personne sélectionnée au conseil d'administration.

Novembre 2026 – Recrutement et sélection

Le recrutement se poursuivra d'ici la fin de novembre 2026 ou le début de décembre 2026.

Décembre 2026 à mars 2027 – Observation et familiarisation

La personne sélectionnée pourra :

- Participer aux réunions du conseil d'administration à titre d'observatrice;
- Se familiariser avec le fonctionnement de l'Association, ses orientations et ses principaux dossiers;
- Prendre connaissance des outils et méthodes de travail liés au secrétariat et à la vigie;
- Bénéficier de l'accompagnement de la personne actuellement en poste;
- S'initier progressivement aux responsabilités qui lui seront confiées.

Hiver ou printemps 2027 – Intégration officielle au conseil

Selon les circonstances et les modalités applicables, la personne pourra être cooptée au conseil d'administration à l'hiver 2027 ou présenter sa candidature pour être élue lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2027.

Implication et disponibilité

Participation aux réunions du conseil

- Environ 10 réunions annuelles du conseil de 90 minutes chacune, auxquelles s'ajoute le temps de préparation
- Réunions tenues en mode virtuel, un soir de semaine;
- Participation à l'assemblée générale annuelle, habituellement tenue un samedi matin en avril.

Travail associé aux responsabilités particulières

- Préparation et suivi des procès-verbaux et des documents du conseil;
- Révision de documents institutionnels selon les besoins;
- Veille régulière des publications, de l'actualité et des événements pertinents;
- Production ponctuelle de synthèses
- Mise à jour de documents de référence.

À titre indicatif, l'implication d'un administrateur comprend environ trois heures par mois pour les réunions et leur préparation, auxquelles s'ajoutent au minimum cinq heures par mois pour les responsabilités spécifiques, qui peuvent être réalisées selon un horaire flexible respectant les disponibilités de la personne en poste.

Les candidatures des personnes ayant plus de temps à consacrer à l'Association seront priorisées.

Conditions du mandat

Nombre de postes : 1

Statut : Bénévole, sans rémunération

Durée du mandat : 2 ans, renouvelable

Lieu : Partout au Québec. Les réunions et les travaux peuvent être réalisés à distance. Aucun déplacement obligatoire n'est prévu, mais la présence ponctuelle à des congrès ou événements est encouragée.

Assurance : Les membres du conseil d'administration bénéficient d'une assurance responsabilité civile.

Comment soumettre votre candidature

Nous vous invitons à nous transmettre votre candidature, avec une description de votre parcours, de vos compétences et de vos expériences pertinentes, en précisant votre intérêt pour la mission de l'AQDMD et pour les responsabilités particulières du secrétariat et de la vigie.

Faites parvenir votre candidature à : info@aqdmd.org

Objet du courriel : Candidature – Secrétariat et vigie du CA

Les candidatures seront examinées au fur et à mesure de leur réception. L'appel demeurera ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Une personne membre du Comité de gouvernance, éthique et ressources humaines communiquera avec les candidates et candidats retenus pour la suite du processus.

Contribuez à une mission essentielle

En vous joignant au conseil d'administration de l'AQDMD, vous contribuerez à faire progresser la réflexion collective sur les soins de fin de vie et à défendre le droit de chaque personne de décider des conditions de sa fin de vie.

Pour en savoir plus sur l'AQDMD : https://aqdmd.org/